



FAITS MARQUANTS DE LA CDP-4 DE LA CCD LUNDI, 18 DECEMBRE 2000

La Plénière se réunit tout au long de la journée pour le segment spécial sur la mise en œuvre de la Convention et entendit deux déclarations faites par des Premiers Ministres, et 27 par des ministres, des fonctionnaires de haut rang et des représentants d'organes des Nations Unies et d'agences spécialisées. Le groupe de travail *ad hoc* sur la revue de la mise en œuvre de la CCD (GTAH), se réunit pour examiner le rapport régional Africain, quatre rapports sous-régionaux, et cinq rapports de pays. Les délégués entendirent un rapport présenté par le CST sur son travail et sa contribution au GTAH.

PLENIERE

SEGMENT SPECIAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CCD : Le Président de la CdP-4, Bartjargal (Mongolie), ouvrit le segment et déclara que la CCD pouvait améliorer de façon considérable les conditions dans les pays touchés. Le Secrétaire Exécutif de la CCD, Diallo, appela à une revue étendue des rapports nationaux sur la mise en œuvre. Un message du Secrétaire Général des Nations Unies, Kofi Annan, appela les donateurs à mobiliser des ressources adéquates à l'usage des pays en développement touchés. Bärbel Dieckmann, Maire de Bonn, appela à la création de réseaux et à la collaboration, qui, selon elle, étaient les seuls moyens de combattre efficacement la désertification.

Le FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE déclara qu'étant donné les niveaux peu élevés de l'assistance au développement, la création d'un fonds pour la CCD en addition au Mécanisme Mondial (MM) était contre-productive. La BANQUE MONDIALE déclara que la Banque a approuvé récemment une subvention au développement d'une valeur de 2,5 millions USD au MM. Le PNUD décrit son processus de renouvellement et la manière dont il est rattachés à la CCD, et mit l'accent sur le fait que les mesures relatives à la dégradation des terres arides doivent être intégrées aux plans d'allègement de la pauvreté.

Le SECRETARIAT DE LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE déclara que la dimension de la désertification nécessite d'être visible dans les négociations sur les changements climatiques. Il déclara que faire ressortir les synergies entre les Conventions de Rio n'est pas seulement la tâche des Secrétariats mais de toutes les Parties. Le SECRETARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE décrit les activités conjointes étendues dans le cadre des Conventions sur la Biodiversité et la Désertification.

Le NIGERIA, au nom du G-77/Chine, mit l'accent sur la nécessité de désigner le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) comme mécanisme financier de la CCD et d'établir un comité pour l'évaluation de la mise en œuvre de la CCD (CRIC). La France, au nom de l'UE, déclara qu'il était possible de mobiliser des ressources pour la CCD sans instrument financier.

Les pays en développement touchés décrivent, dans leurs déclarations, les

efforts nationaux pour combattre la désertification, incluant le développement de Programmes d'Action Nationaux (PAN). Plusieurs pays réitérèrent la nécessité de s'assurer que le FEM est désigné comme le mécanisme de financement de la CCD. Le NIGER expliqua l'incapacité des nations pauvres de faire face à la désertification, en raison de ressources décroissantes pour le développement, l'impact négatif de la mondialisation et les tendances constatées sur les marchés des matières premières. Il appela à une structure permanente pour la CdP pour analyser et utiliser les rapports nationaux. Le LESOTHO souligna les efforts de la Communauté pour le Développement de l'AFRIQUE AUSTRALE (SADC) dans la réhabilitation des sols et la conservation de l'eau et rappela les résultats de la réunion préparatoire Africaine tenue à Alger en octobre 2000. La MAURITANIE souligna le besoin de renforcer la participation des ONG aux réunions de la CdP par la fourniture de nouvelles ressources ou la sélection de thèmes de discussion répondant aux intérêts des ONG. Le BENIN déclara que, comme dans les récentes Conventions sur les Polluants Organiques Persistants, le FEM devrait être ouvert à l'assistance dans la lutte contre la désertification. La GAMBIE appela les pays développés à tenir leurs engagements par la canalisation de ressources à travers le MM. Le MAROC déclara que la survie des pays développés dépendait de celle des pays en développement, et espérait que les décisions de la CdP renforceraient la mise en œuvre de la CCD, en particulier pour les pays les plus touchés. L'AFRIQUE DU SUD décrit les initiatives entreprises pour corriger les injustices passées et espérait que Rio+10 réaffirmerait les engagements au Plan d'Action 21 et contribueraient à la Renaissance Africaine. Le BANGLADESH plaida pour le soutien de la CCD comme étape vers la justice environnementale. La SYRIE souligna la nécessité pour la paix et l'allègement de la dette pour garantir le développement durable et donna des exemples d'activités Israéliennes à la source de destruction environnementale. La JORDANIE appela à la création d'un fonds spécial doté de contributions provenant de pays développés, et attira l'attention sur l'impact environnemental du gaspillage dangereux et des armes de destruction massive, ainsi que sur le rôle important des femmes dans les campagnes anti-désertification. L'IRAN souligna que les pays développés devaient remplir leurs engagements à travers la fourniture de ressources financières et technologiques. La CHINE appela à une assistance pour l'établissement d'un centre de recherche Asie-Afrique pour combattre la désertification. La GEORGIE et la ROUMANIE appelèrent toutes les Parties à adopter rapidement la cinquième annexe de la CCD pour l'Europe Centrale et de l'Est parce qu'elle était essentielle pour des millions de personnes dans la région du Caucase.

Dans leurs présentations, les pays développés décrivent leur assistance aux pays et régions développés touchés. L'Allemagne souligna les défis futurs à la mise en œuvre de la CCD et le délégué déclara qu'il appellerait à l'augmentation de l'assistance du FEM pour la mise en œuvre de la CCD lors des

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Angela Churie <angela@iisd.org>, Elisabeth Corell Ph.D. <ecorell@mit.edu>, Wagaki Mwangi <wagaki@usa.net> et Malena Sell <malena@iisd.org>. Edition numérique: Franz Dejon <franz@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoun <mongi.gadhoun@enb.intl.tn>. Editrice en Chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur des Services d'Information: Langston James Goree VI <kimo@iisd.org>. Les principaux bailleurs de fonds du Bulletin sont: Le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères, le Gouvernement du Canada (à travers l'ACDI et le DFAIT), les Etats-Unis (à travers l'USAID), l'Agence Suisse de l'Environnement, des Forêts et du Paysage (SAEFL), Le Département du Royaume-Uni chargé du Développement International (DFID), la Commission Européenne (DG-ENV) et la Fondation Rockefeller. Un soutien général a été accordé au Bulletin, au titre de l'exercice 2000, par: les Ministères Allemands de l'Environnement (BMU) et de la Coopération pour le Développement (BMZ), les Ministères Autrichiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, les Ministères Norvégiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, les Ministères Finlandais des Affaires Etrangères et de l'Environnement, le Gouvernement Australien, le Ministère Danois des Affaires Etrangères, les Ministères Suédois de l'Environnement et des Affaires Etrangères et BP Amoco. La version Française est financée par l'IEPF/AIF avec l'appui du Ministère Français des Affaires Etrangères. Le Bulletin peut être contacté par e-mail à <enb@iisd.org> et par tel : +1-212-644-0204 ; fax : +1-212-644-0206. L'IIDD peut être contacté par courriel à <info@iisd.ca> et par voie postale au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada. Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés uniquement dans des publications non commerciales et ce, moyennant une citation appropriée après la permission du Directeur des Services de Reportage. Les versions électroniques du Bulletin sont diffusées par courriel et sont disponibles à travers le serveur WWW Linkages à: <http://www.iisd.ca>. L'image satellite a été prise au dessus de Bonn ©2000 The Living Earth, Inc. <http://livingearth.com>. Pour plus d'information sur le Bulletin des Négociations de la Terre, envoyer un e-mail à <enb@iisd.org>.



prochaines négociations sur le réapprovisionnement du FEM. Le ROYAUME UNI nota le besoin d'intégrer les processus de la CCD dans les fonctions de planification centrale et déclara que son assistance officielle au développement en 2003-4 passera de 0,26% à 0,33%. Le CANADA déclara qu'en tant que donateur, il était engagé à assister le Consortium composé de 10 membres du Bassin du Nil, les programmes de lutte contre la désertification au Ghana et au Nigeria, et, en tant que pays touchés, à partager les échanges scientifiques et techniques. L'ITALIE attira l'attention sur les nouvelles opportunités prometteuses pour le FEM de financer les programmes de dégradation des sols et mit l'accent sur la nécessité d'une nouvelle phase effective et innovatrice utilisant différentes approches, tels que les arrangements d'effacement de la dette.

GROUPE DE TRAVAIL AD HOC SUR LA MISE EN ŒUVRE RAPPORT REGIONAL : Le RAPPORT REGIONAL AFRICAÏN mit en exergue les domaines centraux incluant : les systèmes de prévention précoce; l'agroforesterie et la conservation des sols ; la gestion intégrée de l'eau ; la promotion d'une meilleure gestion des prairies ; les ressources d'énergie renouvelable et l'agriculture durable ; et la création d'environnements habitants pour combattre la désertification. Le représentant déclara qu'un atelier tenu récemment identifia les actions dans chaque domaine central et proposa des stratégies pour la mobilisation des ressources.

RAPPORT DU CST : Le Président Olanrewaju Smith, Canada, fit un rapport sur la contribution du Comité sur la Science et la Technologie (CST) au GTAH, tel que mandaté par la CdP. Il souligna une décision préliminaire du CST qui prend note des préoccupations concernant l'absence d'informations scientifiques et techniques, particulièrement les indicateurs et les repères dans les rapports nationaux. La décision encourage les Parties à inclure de telles informations et requiert du Secrétariat de réviser le Guide d'Assistance pour aider les Parties à mieux refléter les activités de leurs communautés scientifiques dans leurs rapports nationaux.

RAPPORTS SOUS-REGIONAUX : L'UNION DU MAGHREB ARABE (UMA) déclara que les pays dans la sous-région avaient adopté une charte pour l'environnement et le développement durable appelant à un partage accru des revenus nationaux destinés à la lutte contre la désertification et fournissant une structure pour les programmes y afférant. Le représentant souligna une approche à six volets au programme d'action sous-régional (PASR) impliquant un soutien institutionnel, l'établissement de bases de données d'informations concernant la désertification, un projet sous-régional pour la coordination des participations, l'établissement de systèmes de contrôle, la préparation de l'assistance en cas de désastre et la coopération transfrontalière intégrée.

Soulignant ses activités dans la sous-région d'Afrique de l'Ouest, le Comité Inter-Etats Permanent sur le Contrôle de la Sécheresse au Sahel (CILSS) souligna son soutien : à la mise en œuvre et à l'harmonisation des PAN ; aux accords de partenariats entre les pays ; aux groupes thématiques dans les huit domaines, incluant la gestion des ressources partagées, le suivi et la revue ; et à la divulgation de l'information.

SADC mit en avant ses unités de coordination régionale, insistant sur l'Unité de Gestion des Terres et de l'Environnement. Les domaines abordés sont : le renforcement des capacités et le renforcement institutionnel ; la promotion de systèmes de prévention précoce ; la coopération dans la gestion durable des ressources partagées ; le développement et le transfert des technologies ; le partage et l'échange des informations ; le développement d'énergies alternatives ; et les questions socio-économiques. Il nota les efforts pour établir un noyau de donateurs pour faciliter la coopération.

L'AUTORITE INTERGOUVERNEMENTALE SUR LE DEVELOPPEMENT (IGAD) souligna ses activités qui incluent les Etats-membres dans la formulation des PAN, le développement d'un SRAP et de stratégies de mobilisation des ressources.

S'agissant des problèmes rencontrés dans la mise en œuvre des SRAP, les représentants soulignèrent la faible coordination inter-sectorielle et l'intégration des PAN et des SRAP dans les plans et stratégies des gouvernements, et l'absence de ressources adéquates et prévisibles, d'information des mécanismes de financements existants et de coordination entre les donateurs.

Les discussions abordèrent la coordination des donateurs et les coûts de transaction du travail en réseau aux niveaux sous-régionaux. Un délégué nota qu'il était plus facile d'obtenir du soutien pour les étapes préparatoires des SRAP que pour leurs mises en œuvre, et encouragèrent à un soutien des donateurs étant donné que les questions abordées par les SRAP dépassent la portée des PAN. L'ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE appela à une rapide mise en œuvre des champs des projets et cibra les politiques pour aboutir à des résultats.

RAPPORTS NATIONAUX : La TUNISIE déclara qu'elle avait réuni un conseil ministériel spécial pour coordonner le travail sur la désertification; commencé le travail sur des indicateurs nationaux; établi un institut des zones arides; et intégré le PAN dans un programme de développement national. Le LESOTHO déclara qu'il avait identifié le niveau du champ d'indicateurs qui sera plus profondément testé et développé. Le SWAZILAND mit en exergue le besoin de faire participer la communauté des parties prenantes, et souligna le besoin d'une assistance technique concernant la manière de développer des projets finançables. La NAMIBIE fit l'esquisse de ses activités contre la désertification, soulignant la participation active comme un facteur clé de succès et prioritaire en cours. La TANZANIE présenta dans le même temps les programmes passés et actuels contre la désertification, et déclara que son PAN se focalise sur : le courant des politiques trans-sectorielles; la montée de la prise de conscience; la divulgation de la technologie; et le courant principal du genre.

Des problèmes identifiés dans les rapports sont liés : à une coordination limitée; à des difficultés à mobiliser les parties prenantes et à rendre l'information accessible rapidement aux partenaires; à des ressources et des capacités insuffisantes; à une augmentation des activités pilotes; à des politiques nationales et une législation dépassées; et à des irrégularités concernant les requêtes des donateurs. Un pays nota le manque de personnel qualifié et le haut niveau du taux de rotation, aussi bien que le rythme faible de la décentralisation.

Les discussions résultantes soulignèrent: le besoin de consultation entre les partenaires au-delà des PAN et l'importance de la participation de la société civile; la valeur de la coopération intersectorielle dans la mise en œuvre des PAN; le besoin faire pression sur les donateurs pour qu'ils considèrent la mise en œuvre de la CCD comme étant une priorité; et l'importance d'une volonté politique d'intégrer la désertification dans les politiques de développement national. Les délégués soulevèrent des questions concernant la manière d'encourager l'implication au niveau et du district sans créer des niveaux additionnels de bureaucratie, et discutèrent des coûts et profits de la hausse de la prise de conscience à différents niveaux. Ils fournirent des exemples d'intégration des objectifs de lutte contre la désertification dans des politiques dans le secteur de l'eau et de l'agriculture, et d'assistance technique permettant une cohérence entre les stratégies aux niveaux nationaux et régionaux. En réponse à une question venant du bas, un intervenant souligna les initiatives à identifier et la connaissance traditionnelle du document qui peuvent être intégrés au sein du PAN et partagés tant aux niveaux régionaux qu'internationaux.

DANS LES COULOIRS

Le groupe de travail ad hoc poursuit son travail aujourd'hui. Quelques participants déclarèrent que même si l'approche tenue était critiquée comme étant moins productive qu'attendu, les discussions prenaient forme doucement et commençaient à se focaliser sur les questions clés. Ils déclarèrent que l'approche était la meilleure possible étant donné que c'était la première fois que l'activité était traitée dans ce processus. D'autres, cependant déclarèrent qu'une approche plus transversale, comparant les expériences des pays dans un contexte régional aurait été plus constructive et aurait fait gagner du temps, et émirent l'espoir qu'un tel schéma serait développé à l'avenir.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

PLENIERE : La Plénière se réunit à 10h00 afin de poursuivre le segment spécial dans la salle de la Plénière.

GROUPE DE TRAVAIL AD HOC : Le groupe se réunit dans la Salle du Comité afin de commencer l'examen des rapports des pays Asiatiques, y compris le rapport régional Asiatique sur la mise en œuvre de la CCD.